

« Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et projets Territoriaux de Développement Durable »

Synthèse de la 4^{ème} réunion d'échanges techniques

Mardi 26 novembre 2019

Site Christian Bourquin, Pierre Bretonneau, Perpignan



Libret de synthèse ...

La 4ème réunion du Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable

Afin de poursuivre la dynamique collective engagée en 2015 avec les membres du Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable, une **4ème réunion d'échanges techniques** a eu lieu le 26 novembre 2019 dans les locaux du Département à Perpignan.

Cette réunion a réuni 25 participants représentant 13 collectivités différentes, l'État, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Département.

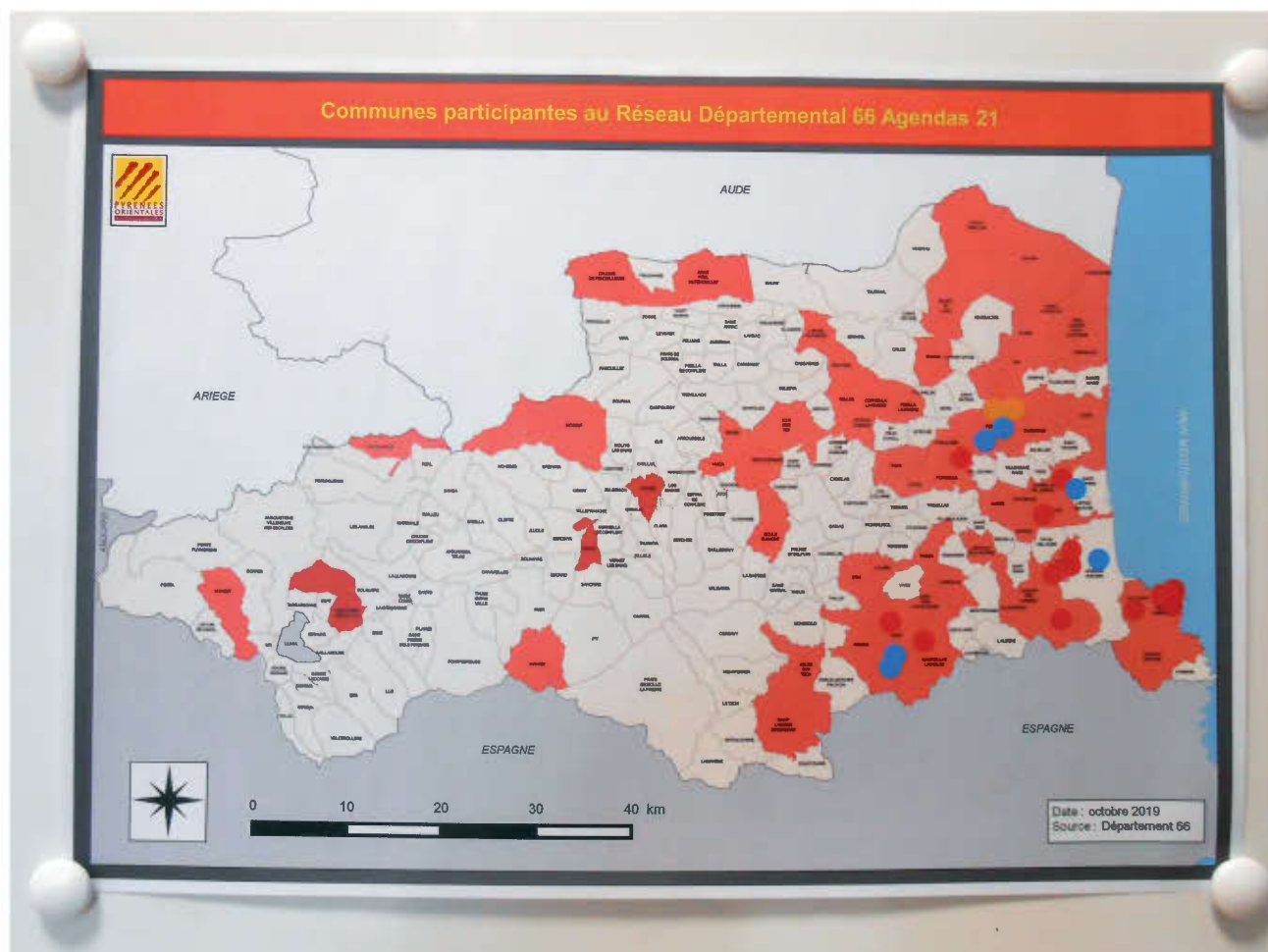
Les objectifs de cette journée

Un premier temps en séance plénière pour :

- Faire un point sur l'articulation des diverses démarches de développement durable,
- Présenter le projet de Coopération ECT'ADAPT, méthodes et outils à destination des collectivités, avec le témoignage des communes d'Alénia et de Port-Vendres sur leur Plan d'Adaptation au Changement Climatique,
- Prendre connaissance de l'appel à projets sur la désimperméabilisation et la végétalisation pour gérer les eaux de pluie des cours d'école, collège, lycée et université, porté par l'Agence de l'Eau.

Un second temps en ateliers pour :

- Mener des réflexions collectives, à travers un temps en ateliers, pour recueillir l'avis des participants et échanger autour d'un bilan du Réseau.



Quelques chiffres clés

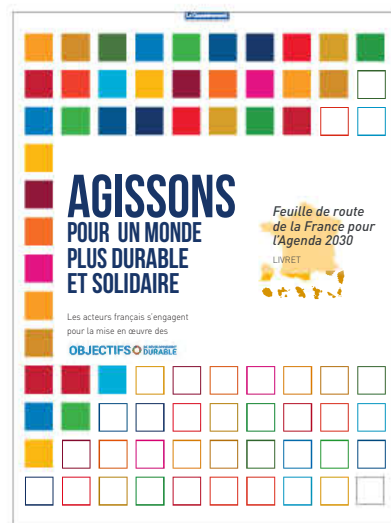
- **25 participants** dont **22 techniciens** et **3 élus**,
- **13 collectivités** représentées dont **9 communes** et **4 EPCI**, aux attentes et besoins différents, permettant **une réelle diversité de regards et d'approches ...**
- **4 groupes de travail mis en place** pour travailler autour de **2 thèmes** proposés à la réflexion collective,
- Un **travail riche, constructif**, fruit des nombreux échanges.



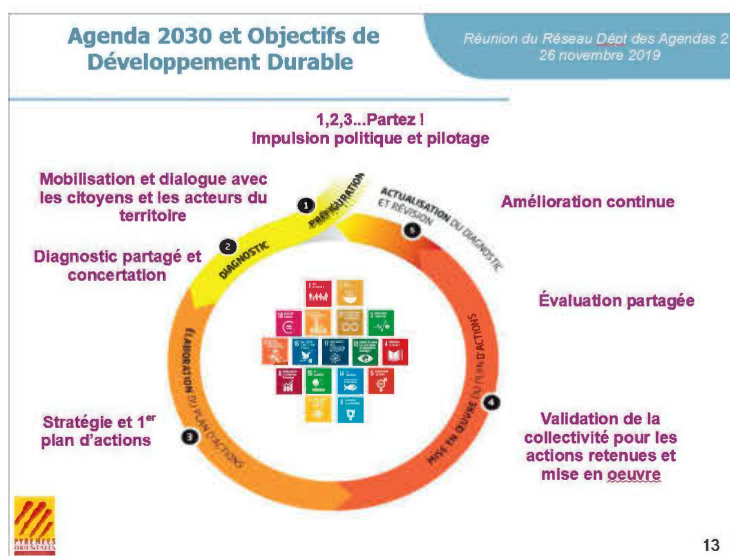
Les démarches de développement durable

Ces dernières années, les engagements internationaux, nationaux et la réglementation sur le développement durable ont beaucoup évolué. Une clarification des différentes démarches a été présentée aux participants à travers :

- une **frise historique** représentant l'évolution des Agendas 21, des PCAET et des Objectifs de Développement Durable de 2009 à 2019 au niveau national et au niveau local : **9 agendas 21 reconnus dans le Département, 41 communes et 6 EPCI engagées en 2019 dans un agenda 21 et 6 EPCI engagés dans un PCAET.**
- la **démarche volontaire** des Agendas 21 et des Projets Territoriaux de Développement Durable dont la réussite tient au respect des **5 éléments déterminants** (participation, transversalité, pilotage, évaluation, amélioration continue) et à la réalisation d'actions dans le cadre des **5 finalités du développement durable** :
 - lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
 - préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources,
 - épanouissement des êtres humains,
 - cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,
 - dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.
- la **diversité des démarches et des labellisations** et leur **articulation entre elles** : Agenda 21 local, PCAET, TEPOS, Éco-quartiers, Convention des maires, Terre saine, etc.
- la présentation de **l'Agenda 2030 et de la feuille de route 2019** de la France : 6 enjeux, des ambitions nationales, des priorités, des propositions d'actions, d'engagements pris.



- le **mode projet**, méthode de **progrès**, favorisant la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable à travers un **cercle vertueux tout au long de la démarche** visant l'amélioration continue.



Focus sur le projet de Coopération ECT'ADAPT – Témoignage des communes d'Alénia et de Port-Vendres sur leur Plan Local d'Adaptation au Changement Climatique (PLACC)

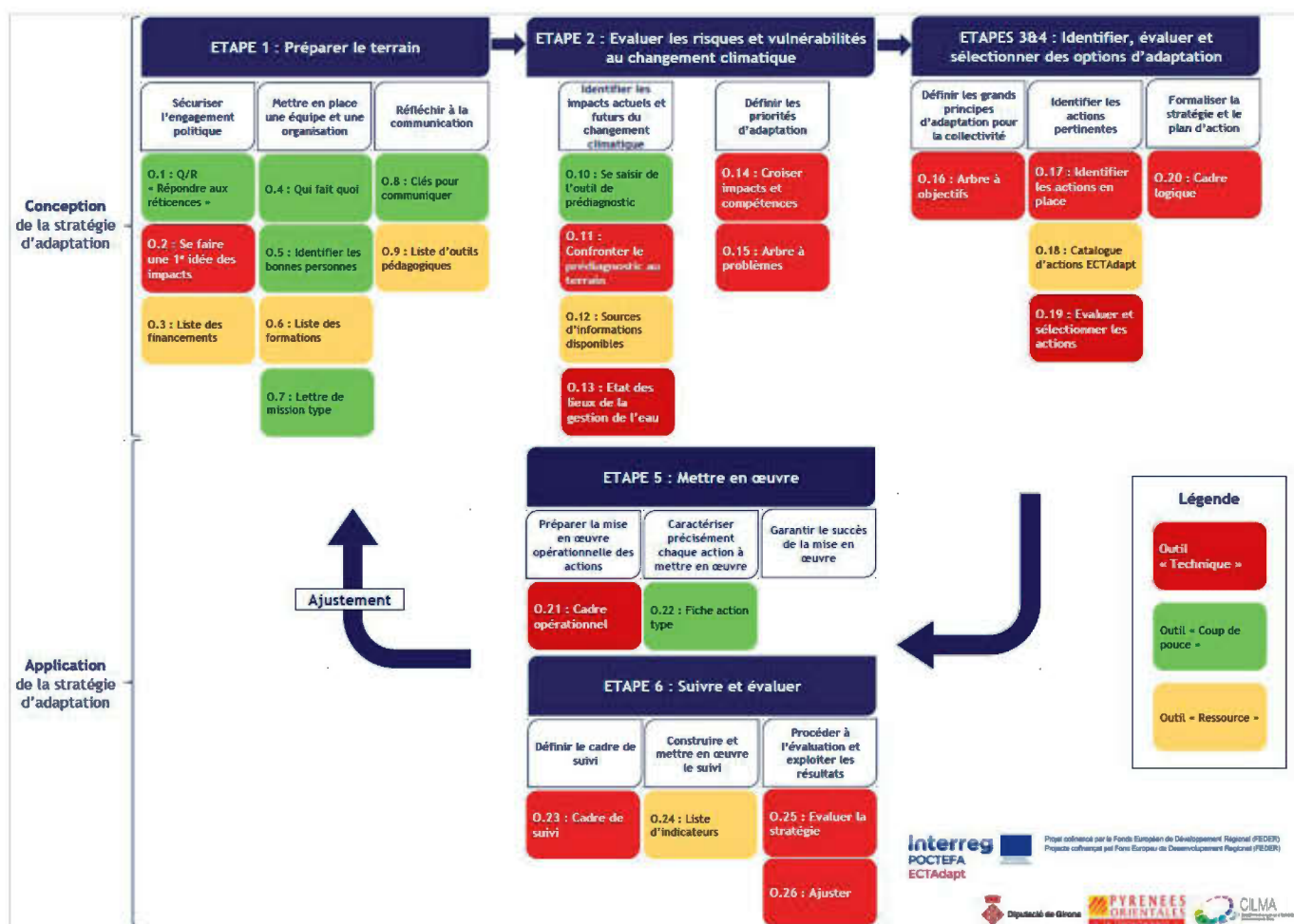
Projet mis en œuvre par le Département des Pyrénées-Orientales, la Diputació de Girona et le CILMA et financé dans le cadre du programme européen POCTEFA.

Les objectifs du projet ECT'ADAPT :

- ➔ Volet 1 : Mieux connaître les effets du changement climatique sur notre territoire
- ➔ Volet 2 : Sensibiliser les publics aux enjeux et impacts du changement climatique
- ➔ Volet 3 : Accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur PLACC

Ce qui a été développé :

- ➔ Un guide méthodologique composé de deux sections :
 - un manuel décrivant les 6 étapes d'un PLACC
 - une boîte à outil pour réaliser chaque étape
- ➔ ...compatible avec une labellisation par la convention des maires
- ➔ un « protocole » d'accompagnement resserré des communes pour réaliser le PLACC

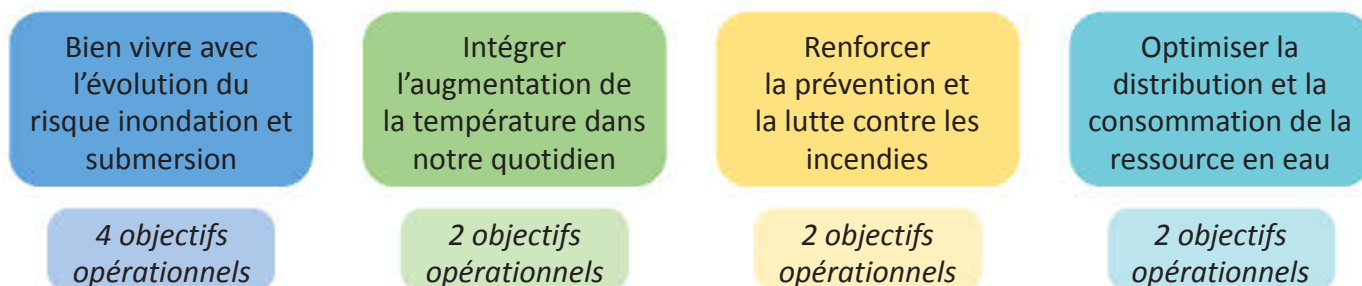


Les communes d'Alénia et de Port-Vendres ont témoigné sur chaque étape de la méthode.

Port-Vendres



→ 4 objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels



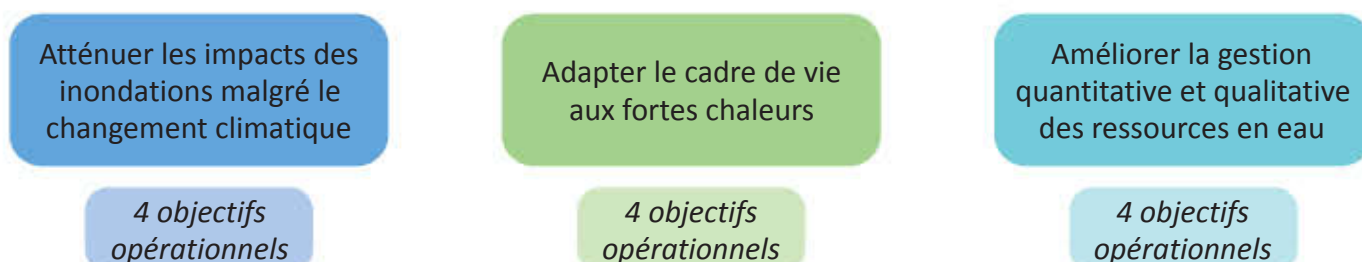
→ 6 actions de court-terme

- X Former la police municipale et le DST aux bons réflexes en cas d'inondation et/ou de submersion marine
- X Matérialiser l'évolution du niveau de la mer pour sensibiliser aux risques futurs
- X Végétaliser les espaces de stationnement
- X Apporter une oasis de fraîcheur dans la cour de l'école maternelle
- X Faire le bilan de la consommation de l'eau par les infrastructures publiques municipales
- X Supprimer l'ensemble des douches de plage

Alénia



→ 3 objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels



→ 9 actions de court-terme

- X Entretien régulier et fréquent de l'écoulement des fossés
- X Rénovation en non-imperméabilité de la cour d'école
- X Etude sur les sources de pollution lors des inondations
- X Valoriser le DICRIM
- X Créer un nouvel îlot de fraîcheur aux Cigalines
- X Végétalisation des espaces crèches et EHPAD
- X Tournoi « 1 but = 1 arbre »
- X Mener une réflexion sur les activités estivales du Centre de loisirs et de l'Espace jeunesse
- X Sensibiliser les usagers à la consommation d'eau

La désimperméabilisation des sols

L'Agence de l'Eau a présenté un point sur les impacts de l'imperméabilisation des sols et l'intérêt de gérer les eaux à la source :

- + 1,5 % d'artificialisation / an en France entre 1981 et 2012 ; 50 000 ha / an artificialisés ; entraînant moins d'infiltration des eaux de pluie et plus de ruissellement.
- impacts de l'imperméabilisation :
 - surcharge des systèmes d'assainissement,
 - débordement des réseaux,
 - dysfonctionnement des stations d'épuration,
 - inondations,
 - réduction de recharge des nappes.



- favoriser une gestion à la source : favoriser l'infiltration ou réutilisation de l'eau de pluie, stocker puis restituer les eaux à débit régulé si l'infiltration n'est pas suffisante.

Un appel à projets 2019 – 2020 « Aménager un coin de verdure pour la pluie » dans les établissements scolaires pour :

- sensibiliser au cycle de l'eau (élèves, familles,...), désimperméabiliser,
- végétaliser pour lutter contre les îlots de chaleur, réduire la pollution atmosphérique,
- réintroduire la biodiversité, améliorer le cadre de vie.

Modalités :

- jusqu'à 70 % d'aides AE,
- enveloppe max de 5 M€
- décisions au fil de l'eau
- public et privé
- études, travaux, animation (2 ans max), communication
- dépôt des dossiers jusqu'en septembre 2020

Voir l'appel à projets complet :

https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_95574/fr/ecole-college-lycee-et-universite-amenagez-un-coin-de-verdure-pour-la-pluie

D'autres projets de désimperméabilisation sont éligibles à 50 %. Renseignements auprès de l'Agence de l'Eau.



La réflexion collective autour de deux sujets permettant d'affiner un bilan du Réseau

Pourquoi réaliser un bilan complet du Réseau en 2019 :

Pour prendre en compte des éléments de contexte national :

- l'engagement national dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la suppression de la labellisation des Agendas 21,
- l'évolution des nombreuses législations et réglementations sur les thèmes de développement durable ces dernières années,
- la restructuration des services déconcentrés de l'État,
- la modification des compétences des collectivités territoriales (PCAET, GEMAPI, etc.),
- le renouvellement des conseils municipaux et intercommunaux en 2020.

Pour questionner les pratiques et les accompagnements autour d'un bilan partagé avec :

- un questionnaire en ligne transmis aux participants du réseau,
- un questionnaire en ligne transmis aux membres du cotec,
- des ateliers participatifs de réflexion collective en fin de matinée,
- la réalisation d'un document de restitution sur le bilan.

Pour redynamiser le Réseau en 2020 en :

- réactualisant la feuille de route avec les nouvelles équipes municipales et intercommunales (objectifs, actions),
- formant les nouveaux élus et les agents au développement durable,
- en co-construisant un programme d'actions adapté aux territoires.

Thème 1

Actions et Outils

Thème 2

Thématiques de Développement Durable



Atelier 1 - Actions et Outils

Les questions proposées à la réflexion collective...

- Est-ce que les Actions conduites au sein du Réseau et les Outils mis à votre disposition ont contribué à répondre à vos attentes ?
 - Le format des actions et des outils est-il bien adapté à vos collectivités ?
 - La fréquence et la quantité des actions vous ont-elles satisfaites ?
 - Quels sont les actions et outils qui vous ont été particulièrement utiles et ceux qui vous ont manqué ?

Quelques contributions et propositions émanant de l'atelier 1...

Retour sur quelques idées fortes proposées par les participants...

- **Poursuivre les réunions participatives du Réseau**, élargir le Comité Technique en renforçant la présence des EPCI et continuer les groupes de travail spécifiques,
- Intégrer **une veille juridique** dans la lettre d'information technique sur le développement durable par ailleurs plutôt complète,
- Continuer à proposer **des visites de sites et des journées de rencontres thématiques**,
- **Mettre à jour le répertoire des référents techniques** avec l'appui des collectivités,
- Développer **des formations sur site** dans les collectivités sur le développement durable.

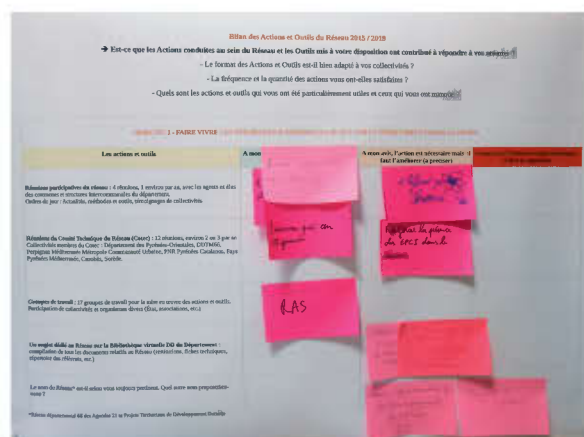
- **Le nom du Réseau est-il selon vous toujours pertinent ?**
 - **Quel autre nom proposeriez-vous ?**

Réseau Département 66 des Développements Durables (Agenda 21, ODD 2030 et Plan Climat)
Réseau Départemental Développement Durable (R3D)
Réseau Projets Territoriaux de Développement Durable
Développement Durable 66
..... à suivre !

L'ensemble des propositions formulées lors de l'atelier 1 est détaillé ci-après.

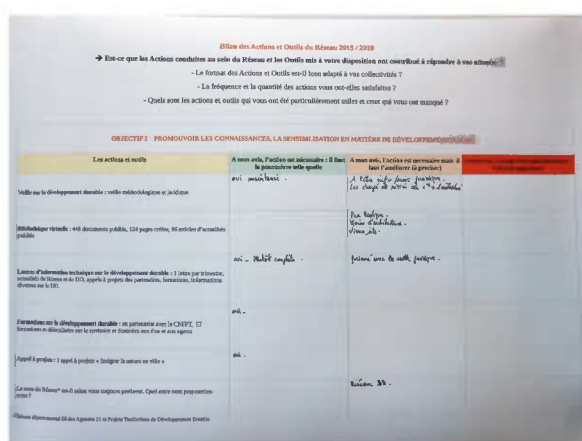
Pour aller plus loin : Détail des propositions des participants

OBJECTIF 1 – FAIRE VIVRE LES DÉMARCHES D'AGENDAS 21 LOCAUX SUR LE TERRITOIRE ET DANS LE TEMPS	
Réunions participatives du réseau : 4 réunions, 1 environ par an, avec les agents et élus des communes et structures intercommunales du département. Ordres du jour : Actualités, méthodes et outils, témoignages de collectivités	<u>Action à poursuivre</u> - Bonne organisation, bon timing - 1 réunion par an sur une 1/2 journée - Réunion avec des élus et des techniciens <u>Amélioration</u> - Identifier un référent par commune
Réunions du Comité Technique du Réseau (Cotec) : 12 réunions, environ 2 ou 3 par an Collectivités membres du Cotec : Département des Pyrénées-Orientales, DDTM66, Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine, PNR Pyrénées Catalanes, Pays Pyrénées Méditerranée, Canohès, Sorède.	<u>Amélioration</u> - Renforcer la présence des EPCI dans le Réseau
Groupes de travail : 17 groupes de travail pour la mise en œuvre des actions et outils. Participation de collectivités et organismes divers (État, associations, etc.)	<u>Action à poursuivre</u>
Un onglet dédié au Réseau sur la Bibliothèque virtuelle DD du Département : compilation de tous les documents relatifs au Réseau (restitutions, fiches techniques, répertoire des référents, etc.)	<u>Amélioration</u> - Lisibilité des informations - Référencement - Mutualiser les lettres DD avec des appels à projets et des actualités



OBJECTIF 2 – PROMOUVOIR LES CONNAISSANCES, LA SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Veille sur le développement durable : veille méthodologique et juridique	<u>Action à poursuivre</u> <u>Amélioration</u> - Créer une lettre d'information juridique - Mobiliser les référents techniques des collectivités pour faire remonter des informations
Bibliothèque virtuelle : 440 documents publiés, 124 pages créées, 86 articles d'actualités publiés	<u>Action à poursuivre</u> <u>Amélioration</u> - Réduire l'architecture, sous dossiers - Rendre la BDD plus ludique
Lettres d'information technique sur le développement durable : 1 lettre par trimestre, actualités du Réseau et du DD, appels à projets des partenaires, formations, informations diverses sur le DD.	<u>Action à poursuivre</u> <u>Amélioration</u> - Fusionner avec la lettre de veille juridique
Formations sur le développement durable : en partenariat avec le CNFPT, 57 formations et délocalisées sur le territoire et destinées aux élus et aux agents	<u>Action à poursuivre en l'état</u>
Appel à projets : 1 appel à projets « Intégrer la nature en ville »	<u>Action à poursuivre</u>

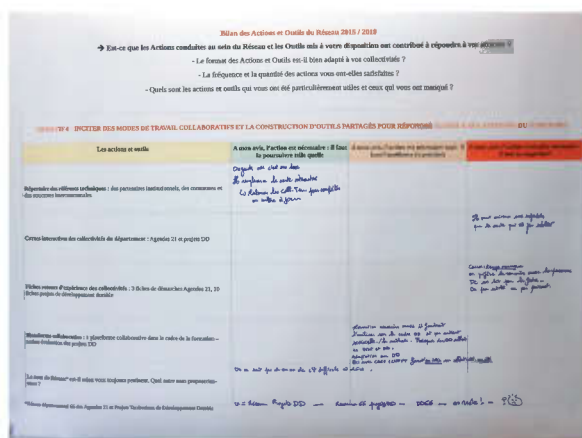


OBJECTIF 3 – CRÉER DES TEMPS D'ÉCHANGES TECHNIQUES ET AIDER À LA MONTÉE EN COMPÉTENCES SUR LE TERRITOIRE	
Une programmation annuelle	<u>Action à poursuivre</u>
Formations – actions et journées techniques : une formation - action sur l'évaluation des projets DD et 2 journées techniques sur la participation et la mobilisation des parties prenantes dans le temps	<u>Action à poursuivre</u> - Documents de restitution bien réalisés, à maintenir absolument <u>Amélioration</u> - Thématiques évoquées : ingénierie financière, friches et incendies, végétaux adaptés, etc.
Visites de sites / rencontres thématiques : 3 Jardins citoyens et liens sociaux ; Les collectivités et les enjeux liés à la ressource en eau : comment sensibiliser les usagers ; Extinction nocturne de l'éclairage public	<u>Action à poursuivre</u> - 2 par an (visite et journée technique) - Développer la mobilité (co-voiturage en milieu rural)
Documents de restitution des rencontres : 10	<u>Action à poursuivre</u> - Très bien, clairs et faciles d'utilisation

[illegible]

OBJECTIF 4 – INCITER DES MODES DE TRAVAIL COLLABORATIFS ET LA CONSTRUCTION D'OUTILS PARTAGÉS POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX ATTENTES DU TERRITOIRE

Répertoire des référents techniques : des partenaires institutionnels, des communes et des structures intercommunales	<u>Action à poursuivre</u> - A garder car c'est une base <u>Amélioration</u> - Relancer les collectivités pour compléter et mettre à jour
Cartes interactives des collectivités du département : Agendas 21 et projets DD	<u>Action à supprimer</u> - Cartes peu utilisées
Fiches retours d'expérience des collectivités : 3 fiches de démarches Agendas 21, 10 fiches projets de développement durable	<u>Action à supprimer</u> - Manque de temps - Préférence pour la prise de contact directe - Peu de lecture des fiches, donc peu utile et peu pertinent
Plateforme collaborative : 1 plateforme collaborative dans le cadre de la formation – action évaluation des projets DD	<u>Action à poursuivre</u> - Formation en intra sur site dans les collectivités



Atelier 2 - Thématiques de Développement Durable

Les questions proposées à la réflexion collective...

Au regard des 5 finalités et des Objectifs de Développement Durable

- Quelles thématiques de développement durable déjà traitées dans le cadre du Réseau souhaitez-vous retravailler ?
- Quelles thématiques nouvelles souhaitez-vous voir traiter dans les prochaines années ?

Interrelations entre les 5 finalités du développement durable et les 17 Objectifs de développement durable

FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE
Epanouissement de tous les êtres humains	      
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	      
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	     
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	      
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	     

L'ensemble des propositions formulées lors de l'atelier 2 est détaillé ci-après.

Pour aller plus loin : Détail des propositions des participants

THÉMATIQUES À RETRAVAILLER	
Du plus cité au moins cité 	Nature en ville Ressources en eau Jardins / Liens sociaux Adaptation au changement climatique Santé / environnement Commande publique responsable Mobilités durables Éco-quartiers Éco-construction / Éco-rénovation Lutte contre la précarité énergétique Éclairage public / Extinction nocturne de l'éclairage Énergies Renouvelables « Zéro pesticide » Gestion des déchets Volet atténuation et air du PCAET Préservation de la biodiversité Gestion des pages
NOUVELLES THÉMATIQUES PROPOSÉES	
	Biodiversité Cadre de vie Consommation / Alimentation Coopération internationale Éducation au Développement Durable Innovation Participation / Communication Risques naturels Social



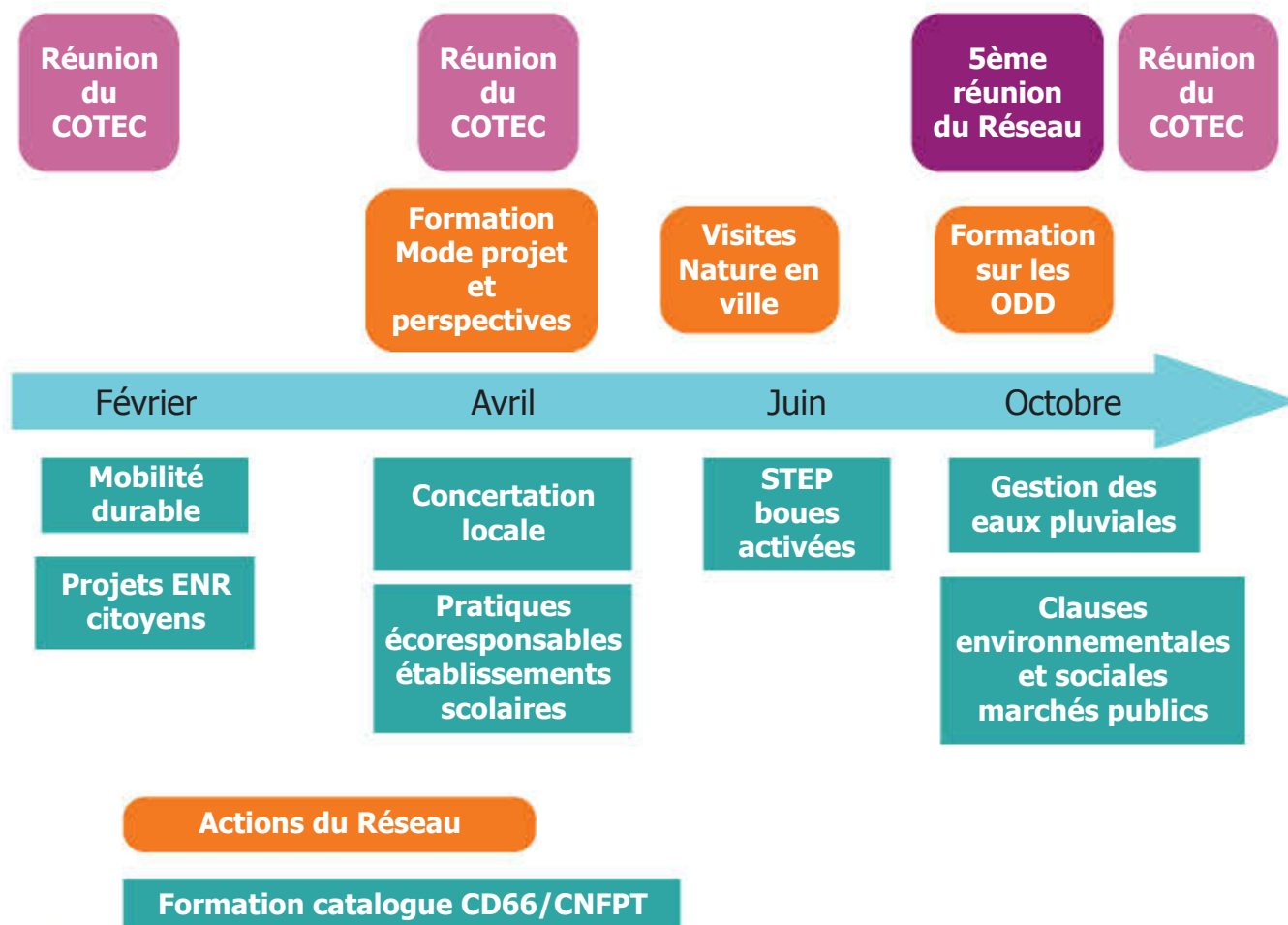
Les suites de la démarche

Dans la continuité de cette réunion et des réflexions menées collectivement, le Comité Technique se réunira en janvier 2019 pour **affiner, par atelier, les idées** des participants sur chacun des thèmes et proposer **un plan d'actions concret et des modalités opérationnelles**.

La Mission Départementale Développement Durable se rapprochera des collectivités volontaires pour valoriser leurs actions dans le cadre des visites de sites ou de journées d'échanges.

Enfin, une communication adaptée sera réalisée auprès des collectivités pour leur permettre de se positionner et de participer aux actions mises en place dans le cadre du Réseau.

2020
à programmer

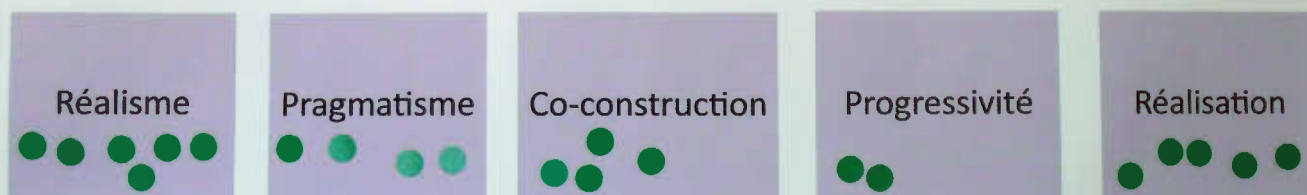


BILAN DU RÉSEAU 2015 / 2019 : LES 5 PRINCIPES FONDAMENTAUX DU RÉSEAU

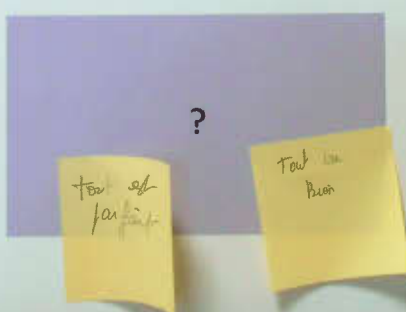
Les 5 principes fondamentaux du Réseau

Sont-ils toujours d'actualité ?

Selon vous, quels sont les principes les plus importants ? (mettre 3 gommettes vertes par personne)



Quel est le principe manquant ? (à inscrire sur un post-it)

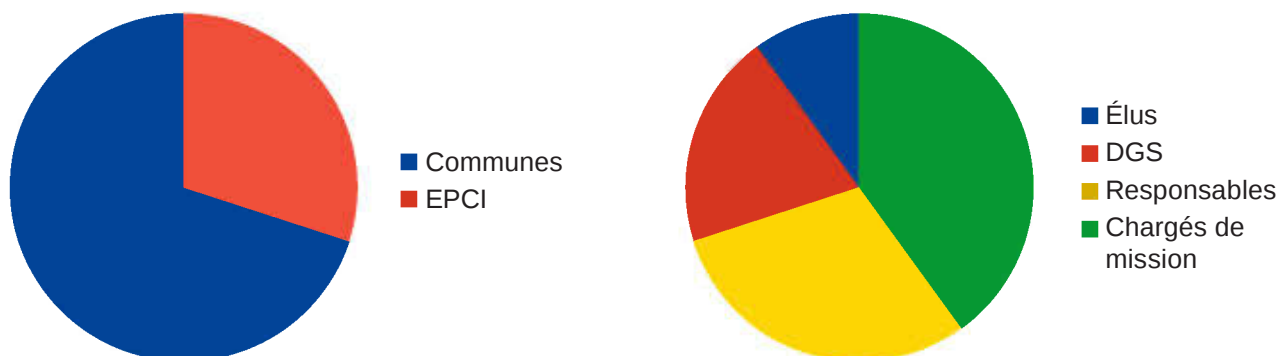


ÉTAT DES LIEUX DU RÉSEAU : CHIFFRES CLÉS 2015 / 2019

UN RÉSEAU DE COLLECTIVITÉS
62 communes 14 structures intercommunales 13 partenaires institutionnels et associatifs
LES RÉUNIONS DU RÉSEAU
4 réunions annuelles du Réseau 12 réunions du COTEC 17 groupes de travail
LES ACTIONS DU RÉSEAU
14 actions co-construites 57 heures de formations-actions 3 visites de sites / rencontres thématiques 1 appel à manifestation d'intérêt « évaluation » 1 appel à projet « intégrer la nature en ville » 1 onglet dédié au Réseau sur la Bibliothèque DD
PARTICIPATION
Au total, 350 participations dont 105 d'élus et 245 d'agents Forte mobilisation : - Des communes de : Alénia, Bages, Collioure, Saint André, Saint Laurent de la Salanque, Sorède, Torreilles, Villelongue dels Monts - Des structures intercommunales : CC Albères Côte Vermeille Illibéris, CC du Vallespir, Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, PNR Pyrénées Catalanes, Pays Pyrénées Méditerranée - DREAL Occitanie, DDTM66, Département des Pyrénées-Orientales

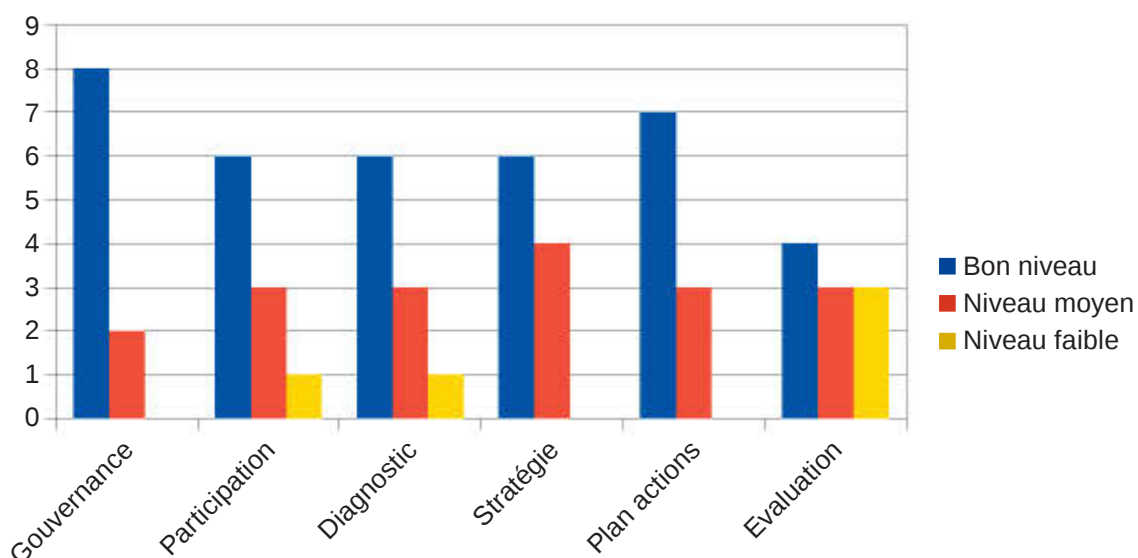
BILAN DU RÉSEAU 2015 / 2019 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE AUX PARTICIPANTS

Profil des participants ayant répondu au questionnaire



Les démarches de développement durable

→ Niveau de connaissance des participants



→ Quel rôle le Réseau a-t-il joué dans ses connaissances ?

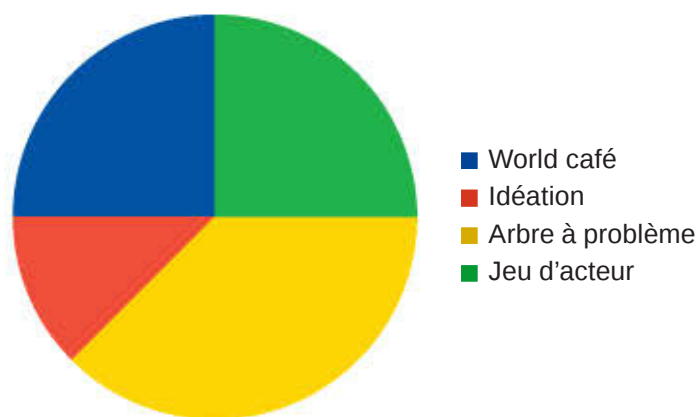
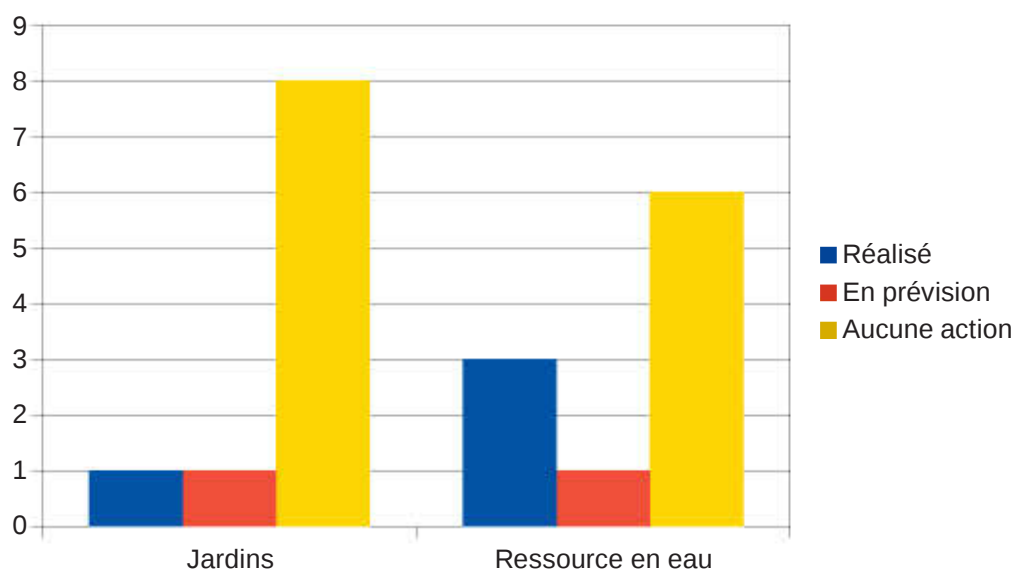
Un rôle essentiel	Un soutien technique	Un rôle informatif
Mise à jour et partage des connaissances	Retours d'expériences	Formations

→ Les actions mises en œuvre par les collectivités

50 % des collectivités ont engagé l'évaluation de leur stratégie et de leurs plans d'actions.

Autres actions :

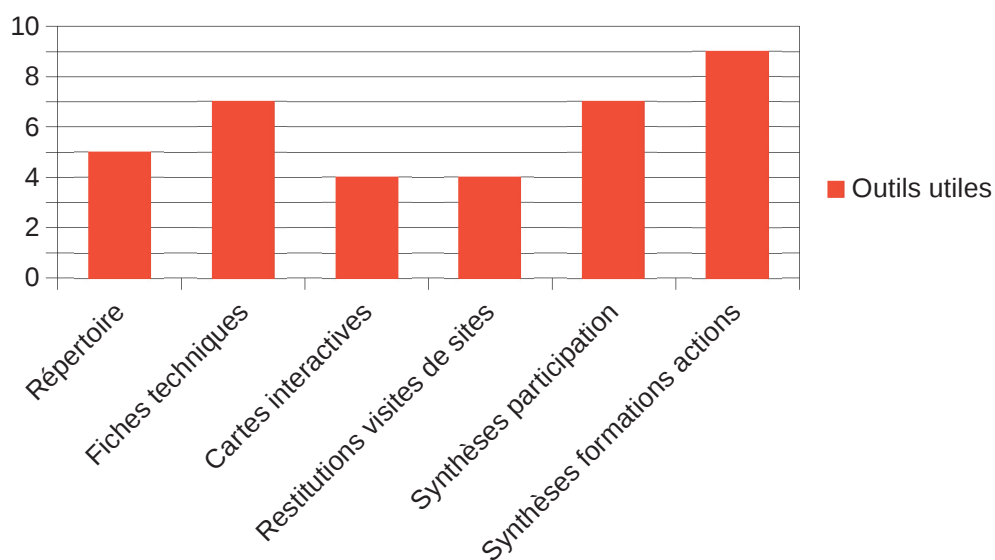
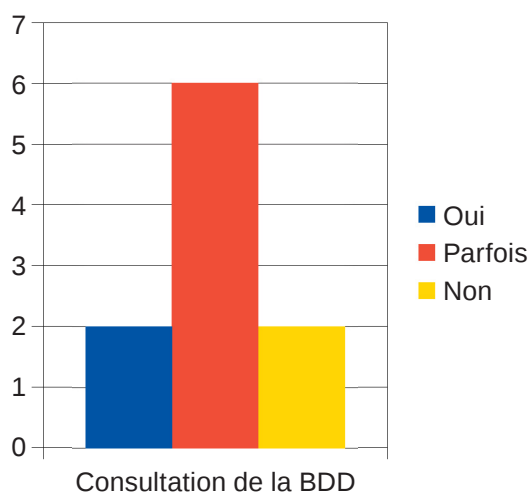
- PCAET
- Nature en ville
- Démarche participative
- Plan d'adaptation au changement climatique
- Démarche qualité environnementale dans l'aménagement
- Etc.



Animations testées par les collectivités

Les documents et outils mis à disposition

→ Ont-ils été utiles ?



Les freins identifiés : manque de temps, manque d'information sur les nouveaux documents en ligne

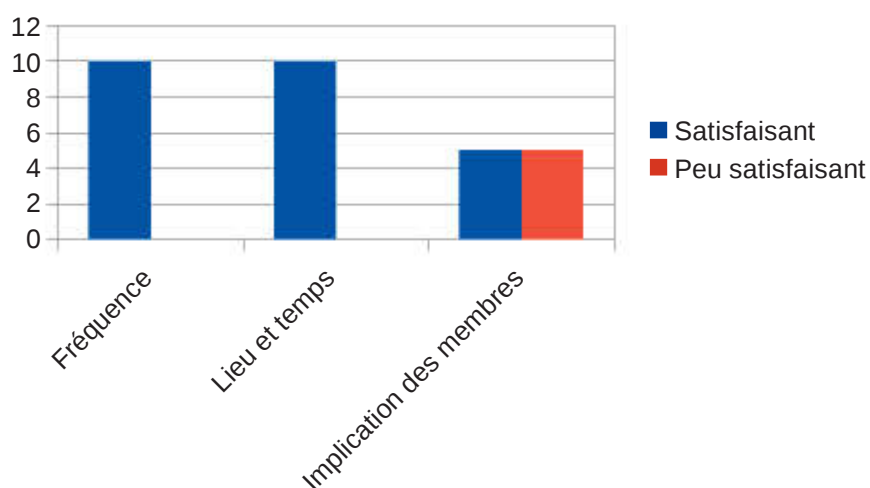
Les suggestions des participants

- Rencontres toujours conviviales
- Échanges avec les autres collectivités indispensables
- Nécessité de continuer à l'heure où l'écologie est au cœur de l'actualité
- Tous les outils sont utiles

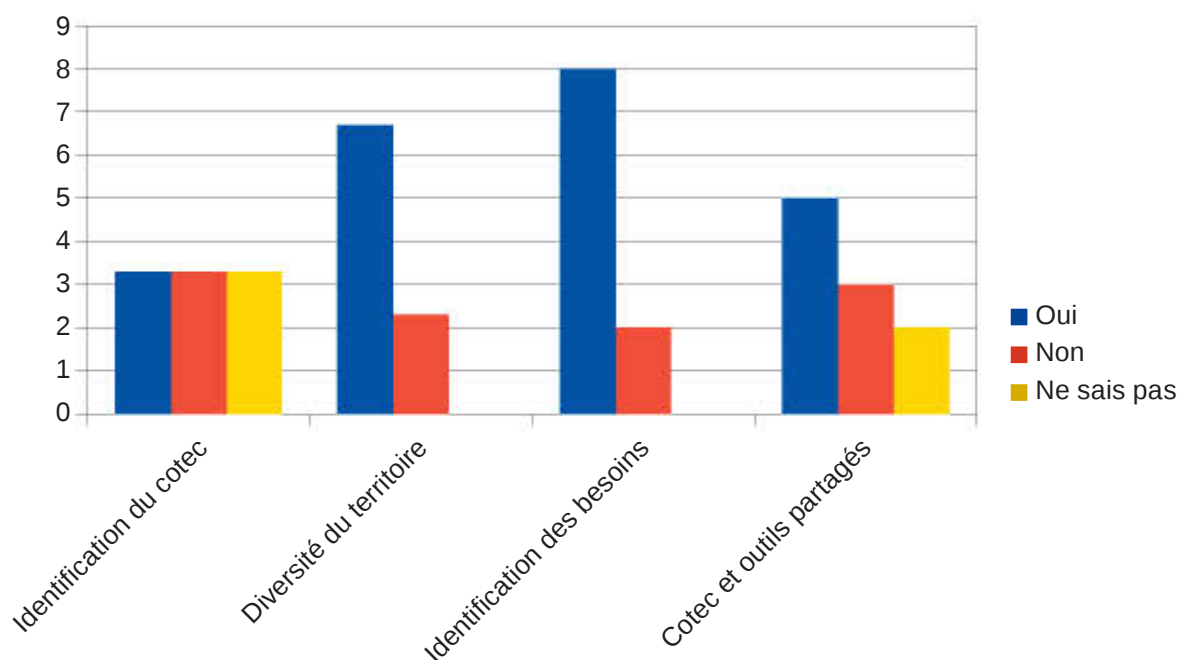
BILAN DU RÉSEAU 2015 / 2019 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE AUX MEMBRES DU COTEC

Le fonctionnement du COTEC

→ Les réunions



→ La représentation des territoires



→ Propositions

- Renouveler les membres avec des représentants de tous les territoires
- Associer ponctuellement des représentants thématiques associatifs ou institutionnels
- Changer de lieu parfois pour les réunions pour permettre aux membres d'accueillir
- Développer une animation plus participative cassant les codes de la réunion assise autour d'une table

L'avis des membres du COTEC sur le Réseau

→ Propositions

- Remobilisation des nouveaux élus, formations
- Réactualisation de la feuille de route
- Tournée départementale en s'appuyant sur les territoires pour communiquer sur les outils et actions, identifier les besoins
- Cibler des thématiques phares
- Communication dans la presse, présentation au salon des maires

→ Vision du Réseau dans les prochaines années

- Une gouvernance élargie (collectivités, État, associations, citoyens)
- Un espace d'échange physique et numérique
- Un facilitateur à la mise en œuvre par les collectivités d'actions contribuant aux ODD
- Une boîte à outils opérationnels
- Une mise en synergie avec les nombreux réseaux du département



Mission Départementale Développement Durable
Département des Pyrénées-Orientales
Tél : 04 68 85 82 80/58
developpement.durable@cd66.fr

